

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 septembre 2026**

Nombre de Conseillers : 19 **L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, le Conseil Municipal**
Présents : 17 **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du**
Votants : 19 **Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Fourquet, Maire.**
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

Etaient présents : Monsieur FOURQUET Guillaume, Monsieur GUERIN Philippe, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard, Monsieur BOITEUX Gauthier, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame MARCEROU Lénaïc, Madame MARTIN Paola, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Madame MULLER Cécile, Madame NEEL Anne-Charlotte, Madame BELASCAIN Aurélie, Monsieur ARLA Beñat, Monsieur DESCAMPS Didier.

Excusés : Monsieur BARNECHE Jokin (donne pouvoir à Monsieur GUERIN Philippe), Madame RIBEIRO Diane (donne pouvoir à Monsieur BOITEUX Gauthier).

Secrétaire de séance : Madame DUBECQ Anne-Sophie

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-46 : CONVENTION ASSOCIATION GOIZIK

Considérant que l'association GOIZIK, pour l'exercice de son activité, a besoin d'installer un modulaire sur un terrain.

Considérant qu'une solution a été trouvée sur une partie de la parcelle BC 0031.

Considérant que c'est une solution provisoire et précaire dans l'attente que la commune puisse faire les aménagements nécessaires visant plusieurs associations, dont les chasseurs, sur cette parcelle.

Le conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** (Aurelie BELASCAIN et Beñat ARLA s'abstenant) de :

- **ARTICLE UNIQUE : AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée, autorisant la mise disposition de l'Association à titre gratuit d'une partie de la parcelle BC0031.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 21/09/2026

Monsieur le Maire
Guillaume FOURQUET

